



# INFORMATION - COMMUNIQUÉ

---

Pour publication immédiate  
Le vendredi 12 juin 2020

## Troisième bulletin sur la lutte contre les insectes

### *Début du programme de traitement contre l'agrile du frêne*

**Winnipeg, Manitoba** – Le lundi 15 juin 2020, si les conditions météorologiques le permettent, la Direction de la lutte contre les insectes de la Ville de Winnipeg commencera son programme de traitement contre l'agrile du frêne dans les **secteurs de gestion des insectes 5 (Chalmers), 6 (East Elmwood, Munroe East), 9 (Mission Gardens), 10 (Central St. Boniface, Dufresne, North St. Boniface, Tissot), 11 (Glenwood, Norwood East, Norwood West), 12 (Archwood, Niakwa Park, Windsor Park), 13 (Elm Park, St. George, Varennes), 14 (Norberry, Pulberry), 15 (Niakwa Place, Southdale), 17 (Meadowood), 25 (Point Road), 32 (Earl Grey, Ebby-Wentworth, McMillan), 33 (Lord Roberts, River - Osborne, Riverview), 41 (Armstrong Point, Broadway - Assiniboine, Legislature, South Portage, West Broadway), 42 (Central Park, Portage - Ellice, Spence), et 46 (Centennial, Civic Centre, Exchange District, North Point Douglas).**

On prévoit qu'au bout du compte, l'agrile du frêne tuera tous les frênes de Winnipeg au cours des dix à vingt prochaines années. Seuls les frênes sains seront traités. Le but des traitements est de préserver cette portion de notre couvert forestier de manière temporaire pour que la Ville gère l'enlèvement des frênes de façon proactive vu que la sécurité publique finira par être en jeu.

« Nous devons être proactifs et ralentir le déclin des frênes. Nous pratiquons les injections sur les meilleurs frênes des biens publics afin que les traitements soient les plus avantageux possible, a indiqué Kerienne La France, superviseure des services techniques de la Direction de la forêt urbaine. »

Pour la troisième année consécutive, la Ville prévoit injecter dans les frênes des insecticides capables de tuer les larves d'agrites à l'intérieur même du tronc. « La forêt urbaine est ce qui donne à Winnipeg son cachet et sa personnalité, et ce nouvel insecte nuisible est une menace encore plus grande pour notre couvert forestier. »

Les traitements auront lieu entre 6 h 30 et 17 h 30, du lundi au vendredi, pour autant que les conditions météorologiques le permettent. Le traitement se poursuivra sans interruption jusqu'à fin juillet, et consistera à injecter de l'insecticide TreeAzin<sup>MD</sup> (azadirachtine) ou IMA-jet<sup>MD</sup> (imidaclopride) directement dans les frênes qui se trouvent sur les biens de la Ville. La Direction de la forêt urbaine traitera seulement les frênes qui remplissent les critères établis. L'utilisation de ces insecticides a été approuvée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Les produits seront appliqués par des opérateurs antiparasitaires autorisés, en conformité avec le mode d'emploi approuvé par le gouvernement fédéral et figurant sur l'étiquette.

### **S'inscrire pour recevoir des avis**

La Ville peut envoyer des avis automatisés par téléphone et par courriel. Les résidents qui s'inscrivent à ce service recevront des avis quotidiens par téléphone ou par courrier électronique pendant toutes opérations de lutte contre les insectes qui nuisent aux arbres. Pour s'inscrire au système d'avis automatisé par courriel ou par téléphone, visiter [Ville de Winnipeg – S'inscrire pour recevoir des avis](#) ou [communiquer avec le 311](#).

### **Renseignements supplémentaires**

Pour plus de renseignements, communiquer avec le 311 ou visiter le [site Web de la Direction de la lutte contre les insectes](#) de la Ville.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à [city-mediainquiry@winnipeg.ca](mailto:city-mediainquiry@winnipeg.ca).

Suivez-nous sur Facebook : [facebook.com/cityofwinnipeg](https://facebook.com/cityofwinnipeg)

Suivez-nous sur Twitter : [twitter.com/cityofwinnipeg](https://twitter.com/cityofwinnipeg)